

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois ponts
63300 THIERS

Le 16 janvier 2023

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale et
de la Jeunesse
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

*Objet : Préparation des cartes scolaires dans le premier degré -
Suppression de 58 postes dans l'Académie de Clermont-Ferrand
Nos références : JB1868-2*

Monsieur le Ministre,

Le 30 septembre 2022, je vous alertais par courrier sur les conditions de préparation des cartes scolaires dans le premier degré et sur le taux d'encadrement effectif dans le département du Puy-de-Dôme.

Je soulignais :

- La dégradation sans précédent de l'élaboration des mesures de carte scolaire dès février sans connaissance des effectifs réels d'élèves et sans prise en compte des fluctuations de plus en plus importantes d'élèves, notamment sur les territoires ruraux.
- L'insuffisance chronique de postes attribués à notre département, entraînant la multiplication de classes multiniveaux avec des effectifs très élevés.
- Un taux d'encadrement très inférieur à la moyenne nationale, avec 5,84 professeurs du premier degré pour 100 élèves dans le département contre 5,94 au niveau national, qui nécessiterait une dotation supplémentaire de 150 postes pour atteindre le taux d'encadrement national.
- Le manque chronique de postes qui contraint les services académiques à dégrader les moyens affectés au remplacement des enseignants et qui ne permettent plus d'assurer la continuité des enseignements sur l'ensemble des écoles du département tout au long de l'année scolaire.
- La non-compensation des moyens consacrés aux décharges d'horaires des directrices et directeurs, soit 11 postes affectés à ces décharges non pourvus en 2022 par la dotation nationale.

Votre réponse, datée du 2 novembre dernier, n'a abordé aucun des points soulevés, se limitant à rappeler les conditions actuelles de préparation des cartes scolaires, les dispositifs gouvernementaux en place et les expérimentations déjà connues.

La véritable réponse ministérielle, sur le fond, vient d'être présentée début janvier à l'ensemble de la communauté éducative et aux élus locaux : la suppression de 58 postes supplémentaires dans le premier degré pour l'Académie de Clermont-Ferrand à la rentrée prochaine... déclinaison territoriale de l'objectif calamiteux de suppression de 667 postes pour le premier degré au niveau national !

Cette annonce brutale est sans lien avec les besoins et les demandes de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle contraint depuis plusieurs semaines vos services académiques à cibler les classes à supprimer dans le projet de carte scolaire qui sera présentée début février 2023 en CTSD et CDEN. Les territoires ruraux et les RPI sont manifestement en première ligne, puisque d'ores et déjà des engagements de maintien de poste pris devant les maires en 2022 en cas de maintien des effectifs ne sont pas tenus.

Une fois de plus, c'est la parole de l'Etat qui est décrédibilisée, dans un contexte déjà particulièrement difficile et sensible pour les élus comme pour les habitants de nos territoires.

Aussi, seule une refonte majeure et urgente de la dotation académique envisagée serait à même de redonner des marges de manœuvre indispensables à la préparation d'une carte et d'une rentrée scolaires 2023-2024 plus sereine.

Je m'engagerai, comme je le fais chaque année, à soutenir l'ensemble des mobilisations des parents d'élèves, enseignants et élus municipaux. Tous demandent simplement le respect des valeurs de la République et la reconstruction d'un service public d'éducation en capacité de faire reculer les inégalités sociales et de réussite scolaire partout sur le territoire national.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

En vous exprimant à nouveau ma colère au regard du manque de considération pour les territoires les plus fragiles.



André CHASSAIGNE